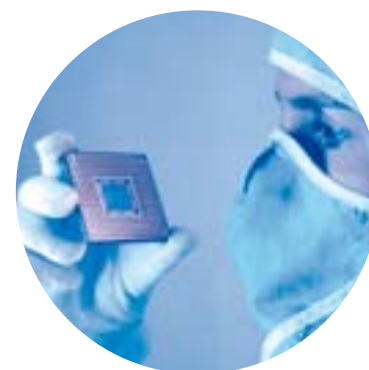




Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Centre

>>>>>> RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006



Directeur de la publication :

Bernard DOROSZCZUK

Rédactrice en chef :
Dominique DERENNE

**Rédaction : divisions et groupes
de subdivisions**

Création Réalisation :
Force Motrice

Photos : DRIRE du Centre

Numéro ISSN : 1766-9499

Dépôt légal : mars 2007

**Imprimé sur papier sans chlore
avec encres végétales.**



SOMMAIRE

Présentation de la DRIRE	5
Développement industriel	6-7
Délégation régionale à la recherche et à la technologie	8-9
Environnement industriel et sous-sol	10-11
Énergie	12-13
Véhicules, métrologie et équipements sous pression	14-15
Sûreté nucléaire et radioprotection	16-17
Secrétariat général	18-19
Communication	20-21
Sommaire départements	22-23
Cher	24-25
Eure-et-Loir	26-27
Indre	28-29
Indre-et-Loire	30-31
Loir-et-Cher	32-33
Loiret	34-35
Organigramme et adresses des subdivisions	36-37



En deux ans, les activités et la gestion de la DRIRE ont fortement évolué. En 2005, l'Etat a transféré les contrôles techniques des poids lourds au secteur privé ce qui a amené la DRIRE à réorganiser ses activités de contrôles industriels. En 2006, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) est devenue une autorité administrative indépendante, distincte de la DRIRE. Ses missions en région Centre ont été transférées à la Division d'Orléans de la nouvelle ASN. Au-delà des changements de son périmètre d'activité, la DRIRE a mis en œuvre, en 2006, un nouveau mode de gestion des finances publiques introduit par la LOLF.

L'engagement exemplaire de l'ensemble du personnel a permis de réussir la mise en œuvre de ces réformes mais aussi de déployer totalement, en 2006, la démarche qualité de la DRIRE. Un audit externe a concrétisé, en décembre, ce travail en ne révélant aucune non conformité à la norme ISO 9000. Il conviendra en 2007 de conforter ces résultats et de mettre totalement en œuvre le processus d'amélioration continue qui constitue un véritable enjeu de la démarche.

En 2006, la DRIRE a également assuré des nouvelles missions dans le domaine de l'énergie avec l'instruction des premières zones de développement éolien et l'information relative aux certificats d'économie d'énergie. Elle a également renforcé son action dans le domaine de la sécurité des canalisations de gaz.

Pour soutenir le développement économique, elle a développé de nombreuses actions collectives auprès des entreprises industrielles et a lancé deux appels à projets sur les thèmes de l'innovation et des TIC.

La DRIRE a réalisé un important travail d'étude et de pédagogie pour préparer l'élaboration des plans de préventions des risques technologiques. Elle a participé à la mise en place des comités locaux d'information et de concertation. Ce travail devrait aboutir en 2007 au lancement des premiers PPRT. Enfin pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver la qualité de l'air, la DRIRE a mis en œuvre le dispositif de quota des émissions de CO2 et a contrôlé les émissions de COV dans l'industrie. Enfin, elle s'est impliquée fortement dans la préparation des deux plans protection de l'atmosphère de la région Centre approuvés en 2006 par arrêté préfectoral.

Ce bilan vous présente ces réalisations. Je tiens à en remercier les agents de la DRIRE.

En 2007, la DRIRE maintiendra une forte présence sur le terrain par ses inspections et s'efforcera de progresser en matière d'instruction des demandes relatives aux ICPE. Elle renforcera son soutien au développement économique et technologique des entreprises en suscitant des actions collectives dans les pôles de compétitivité et les pôles régionaux de développement. Elle mettra en œuvre le plan de modernisation des activités de contrôles techniques et poursuivra le développement des missions « énergie » dans le contexte national du plan climat et de la loi d'orientation de l'énergie. Son objectif sera de réaliser tout cela avec le professionnalisme qui est lui reconnu et en obtenant la certification ISO 9000 à l'automne 2007.

Bernard DOROSZCZUK



Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Centre

Le Comité de Direction



Au premier rang de gauche à droite

Roger Philippe, Annie Normand, Bernard Doroszczuk, Nicolas Trimbour, Dominique Derenne, Jean-Charles Bierné

Au deuxième rang de gauche à droite

Gérard Dussaulx, Jean-Pierre Richard, Olivier Roche, Roger Mioche, Nicolas Chantrenne, Jacques Connesson



Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Centre

www.centre.drire.gouv.fr

La Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) est un service déconcentré du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Les missions de la DRIRE relèvent également des ministères chargés de l'Environnement, de la Recherche et des Transports. Elles ont pour finalité le développement économique durable, la prévention des risques, la sécurité des produits et la réduction des pollutions et des nuisances. Jusqu'au 13 novembre 2006, la DRIRE assurait l'échelon régional de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Depuis cette date, l'ASN est devenue une autorité administrative indépendante. La Division d'Orléans de la nouvelle ASN a donc pris le relais de la division de sûreté nucléaire et radioprotection de la DRIRE. La DRIRE dispose d'une compétence régionale et interdépartementale. Elle est placée sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département.

Le siège de la direction régionale est organisé, depuis le 13 novembre 2006, en trois divisions fonctionnelles qui pilotent chacune un secteur d'activité :

- Division du développement industriel,
 - Division de l'environnement industriel et du sous-sol,
 - Division des techniques industrielles et de l'énergie,
- et d'un Secrétariat général assurant un appui à l'ensemble des unités. La DRIRE accueille également la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT). En outre, la division des ouvrages hydroélectriques de la DRIRE Limousin est mise à sa disposition pour les contrôles des barrages du sud de la Région.

L'activité territoriale de la DRIRE du Centre est organisée au travers de cinq groupes de subdivisions : Cher et Indre ; Eure-et-Loir ; Indre-et-Loire ; Loir-et-Cher ; Loiret.



La DRIRE développe des actions collectives pour les PME/PMI

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Missions

Dans le domaine du développement industriel et technologique, la DRIRE a pour mission de connaître, sensibiliser et accompagner les entreprises avec quatre priorités : le développement de l'innovation et du transfert de technologie, l'anticipation des mutations économiques, la promotion du développement durable et la diffusion des technologies de l'information et de la communication. Elle finance des actions collectives pour mobiliser et accompagner un groupe d'entreprises, principalement des PME, autour d'un thème novateur par l'intermédiaire d'un porteur de projet. La DRIRE réalise des études sectorielles qui identifient, à partir des caractéristiques du tissu industriel régional et du contexte national et international, les forces et faiblesses des filières régionales afin de proposer des plans d'actions adaptés.

La DRIRE est également l'un des principaux interlocuteurs des pôles de compétitivité, qu'elle accompagne dans leur développement, leur structuration et dans la recherche de financements de leurs projets novateurs.

Faits marquants 2006

>> QUATRE PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ SOUTENUS PAR LA DRIRE

Les pôles de compétitivité « Sciences de la beauté et du bien-être » et « Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique » ont été labellisés en région Centre en 2006. La région est également associée aux pôles « Viaméca » et « Céramique ». Six projets de recherche, déposés par les pôles régionaux au premier appel à projets du Fonds de Compétitivité des Entreprises de 2006, ont été retenus pour un financement de près de 5 millions d'euros. Cinq nouveaux projets sont en cours d'examen. Après avoir accompagné la mise en place de ces pôles, la DRIRE Centre a soutenu leur structuration grâce à huit actions collectives, qui représentent un montant total de subvention de près de 800 000 euros.

>> LA DRIRE FAVORISE L'ÉMERGENCE D'UN PÔLE RÉGIONAL D'EXCELLENCE DES INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC

La DRIRE a publié en janvier 2006 une monographie sur la filière caoutchouc en région Centre et a organisé, pour en présenter les résultats, un atelier-débat présidé par le préfet de région. La thématique a fortement mobilisé les industriels et le Conseil Régional qui ont ensuite travaillé avec le Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères pour aboutir, au second semestre, au dépôt d'un dossier de candidature à la labellisation comme pôle de compétitivité.

>> LA DRIRE LANCE DEUX APPELS À PROJETS : INNOVATION & TIC

La DRIRE a lancé fin 2006 deux appels à projets sur les thèmes de l'innovation et des technologies de l'information et de la communication afin de stimuler la création d'actions collectives en faveur des PMI-PME. L'initiative a rencontré un vif succès, et plusieurs projets devraient être soutenus financièrement par la DRIRE en 2007.

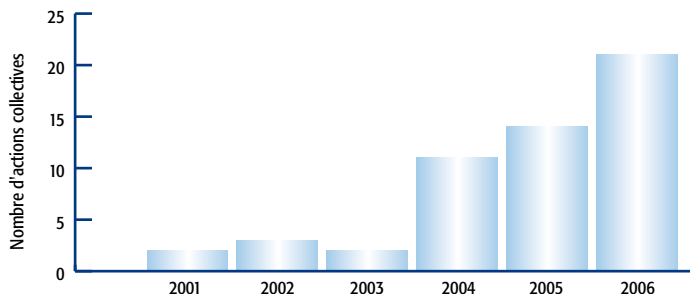
>> UN FORT DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives de la DRIRE accompagnent financièrement des projets communs d'entreprises. Le panel d'intervention est large : organisation d'un colloque technique d'une journée, accompagnement d'entreprises par un consultant pendant plusieurs jours, ou bien même structuration globale de filières sur plusieurs années. En 2006, 21 actions nouvelles ont été engagées pour un montant total de subvention de près de 2 millions d'euros.

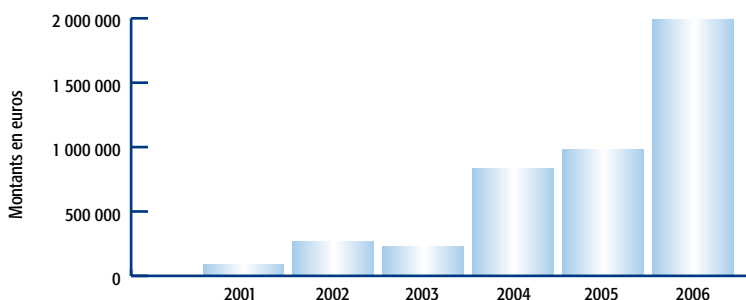
Bilan 2006

Départements	18	28	36	37	41	45	Région
Nombre de visites d'entreprises	46	45	21	44	37	74	267

Evolution du nombre d'actions collectives initiées de 2001 à 2006



Evolution des subventions engagées dans les actions collectives de 2001 à 2006



Photos SNCP

La région Centre, première région française du caoutchouc industriel.

Objectifs 2007

- >> **Initier et soutenir des actions pour diffuser des pratiques d'innovation organisées et systématisées dans les entreprises.**
- >> **Poursuivre le développement des actions collectives au profit des entreprises régionales, en renforçant la mobilisation des porteurs de projets potentiels et en améliorant la communication sur l'efficacité des actions collectives pour la compétitivité et l'innovation des PMI.**
- >> **Contribuer par des analyses partagées avec l'ensemble de partenaires régionaux, à l'élaboration et à la mise en place d'une stratégie de développement économique local efficace et cohérente avec les orientations nationales.**
- >> **Renforcer les pôles de compétitivité de la région Centre en veillant notamment à l'implication des PME.**
- >> **Soutenir le développement des pôles de développement régionaux pour qu'ils atteignent un niveau d'organisation et d'efficacité reconnu et adapté aux besoins des entreprises.**
- >> **Favoriser un partenariat renforcé entre PMI et grands groupes dans les projets de recherche et dans les actions transversales dans le domaine commercial, l'amélioration de production, la veille...**
- >> **Intégrer les capacités offertes par le programme opérationnel du FEDER pour renforcer les démarches d'innovation dans les entreprises.**

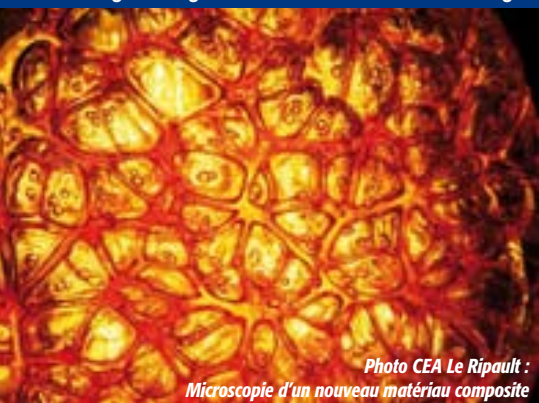


Photo CEA Le Ripault :
Microscopie d'un nouveau matériau composite

DÉLÉGATION RÉGIONALE À LA RECHERCHE ET À LA TECHNOLOGIE

Missions

La DRRT est une administration du ministère chargé de la Recherche chargée de l'action déconcentrée de l'Etat dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la diffusion de la culture scientifique et technique, en interaction avec le monde socio-économique régional et le grand public.

Sous l'autorité du préfet de région, la DRRT est placée auprès du directeur de la DRIRE et elle est conseiller du recteur d'académie.

La DRRT exécute au niveau régional la politique du ministère de la recherche. Elle apporte son expertise et sa connaissance du tissu régional de la recherche et de la technologie dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets structurants dans le domaine de la recherche et de sa valorisation, de l'innovation et du développement économique, le plus souvent en collaboration avec les autres services de l'Etat et les collectivités territoriales.

Faits marquants 2006

>> VOLET RECHERCHE DU CONTRAT DE PROJET ETAT RÉGION

La grande priorité donnée à la compétitivité, à la recherche et à l'innovation dans le CPER pour la période 2007-2013 a eu pour conséquence directe de polariser l'activité 2006 de la délégation sur l'élaboration de ce contrat. C'est à partir d'axes prioritaires pour la recherche régionale, définis en concertation avec les établissements de recherche régionaux et le conseil régional, que près de 80 projets ont pu être recensés dès le mois d'avril 2006 pour le volet recherche et technologie de ce CPER. Plusieurs procédures de sélection successives s'appuyant sur l'expertise scientifique et technique des services du ministère chargé de la Recherche, ont permis de proposer une trentaine de projets aux collectivités territoriales au premier rang desquelles le conseil régional. L'étape de négociation a conduit à n'en retenir que 21. Cette sélection rigoureuse vaut label d'excellence pour ces 21 opérations qui sont inscrites au sein des 3 grands projets du CPER consacrés à l'innovation pour un montant global de 58 M€ dont 29M€ de participation de l'Etat. Plus du tiers de ce montant est consacré aux opérations de transfert technologique.

>> VOLET RÉGIONAL DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER

Un fort soutien au développement de l'innovation et de la compétitivité constitue l'un des axes majeurs fondateur du nouveau programme FEDER 2007-2013. Son élaboration simultanée à celle du CPER a permis à la DRRT, en étroite concertation avec la DRIRE et les services du conseil régional, de rechercher et d'établir une grande cohérence entre les volets recherche et transfert de technologie de ces deux programmes qui délimitent les grandes orientations de la recherche régionale pour les 7 prochaines années.

Actions 2006

LE CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

La DRRT participe activement à ce dispositif fiscal par ses expertises scientifiques et techniques. Par son volume financier le CIR représente le premier dispositif incitatif gouvernemental pour le développement de l'innovation en entreprise. La région Centre occupe une très honorable 6^{ème} place nationale avec un crédit supérieur à 25 M€ en 2004, pour 174 sociétés déclarantes, représentant 3 % du volume national, l'Île de France occupant une position très spécifique avec plus de 50 % de cette part nationale.

LE STATUT DE JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE

Contrairement au dispositif CIR, le statut de JEI n'est que peu sollicité en région Centre. La DRRT n'a expertisé favorablement que 8 dossiers en 2006 et le nombre cumulé de JEI créées reste inférieur à 30 depuis la mise en place du statut en 2004, ce qui est faible en regard de la situation nationale moyenne.

INSERTION DES JEUNES DIPLÔMÉS DANS L'ENTREPRISE

Un net recul du nombre de Conventions Industrielles de Formation par la REcherche (CIFRE) accordé aux entreprises régionales est observé en 2006 avec seulement 17 conventions accordées en dépit des efforts de promotion du dispositif auprès des laboratoires et entreprises. Ces conventions aident les entreprises à embaucher des jeunes diplômés pour des projets de thèse en liaison avec des centres de recherche. Le potentiel industriel de la région justifierait le double de conventions annuelles.

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La 16^{ème} édition de la fête de la Science a mobilisé de nombreux acteurs scientifiques régionaux du 9 au 15 octobre autour de l'association Centre Sciences à qui la DRRT a délégué l'organisation générale. Plus de 250 projets ou manifestations sur 37 différents sites de la région ont touché un public de 32 000 personnes dont plus de 7 000 scolaires. Cette fréquentation marque cependant un recul par rapport aux précédentes éditions et ce même constat réalisé au niveau national témoigne d'un léger essoufflement de cet évènement.

Perspectives 2007

>> L'importance des volets recherche et transfert technologique du CPER et du programme FEDER exigera à l'évidence une grande activité de la DRRT en 2007. Un important travail de préparation reste à accomplir notamment pour une programmation fine des projets inscrits au CPER, pour le recensement et l'instruction des projets FEDER et pour la mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des projets dans ces deux programmes.

>> Dans le cadre de ses activités récurrentes, la DRRT insistera encore sur le développement technologique des entreprises régionales par une plus grande participation aux procédures d'insertion des jeunes diplômés (CIFRE, CORTECHS) et d'allègements fiscaux ou sociaux (CIR, JEI).

Sur le plan du transfert technologique, 2007 sera l'année de la réorganisation du système régional centré sur l'Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert Technologique conjuguée à une révision du dispositif d'attribution des labels accordés aux structures de transfert par le ministère chargé de la Recherche. Sous l'égide de la DRRT les structures régionales concernées pourront présenter un dossier pour obtenir un label soit de Centre de Ressources Technologiques (CRT) soit de Centre de Diffusion Technologique (CDT). Ce label constituera un élément indispensable, mais pas nécessairement suffisant, pour obtenir une aide financière de l'Etat.



Photo : Florence Carreras, INRA Nouzilly
Personnel en tenue de sécurité travaillant dans un laboratoire de confinement de type P3.



Des instances de concertation sont créées autour des sites industriels SEVESO.

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET SOUS-SOL

Missions

La DRIRE exerce trois missions essentielles dans le domaine de l'environnement : prévenir les pollutions et les risques industriels, préserver la sécurité et la santé des personnes et promouvoir une industrie propre et plus économe en matières premières et en énergie. Elle assure et coordonne l'inspection des installations classées de la région. Elle instruit les demandes d'autorisation d'exploiter des installations nouvelles et élabore les prescriptions techniques qui leur seront applicables. Elle contrôle les activités des installations en service pour vérifier que la réglementation sur l'environnement est appliquée. La DRIRE pilote l'élaboration des plans de protection des risques technologiques autour des sites Seveso seuil haut et contribue à l'information du public. Elle assure également une gestion adaptée des sites pollués directement ou indirectement par des activités industrielles. Elle met en œuvre des actions pour la qualité de l'air, comme l'élaboration de plans de protection de l'atmosphère en collaboration avec Lig'air, association chargée de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre.

Faits marquants 2006

>> IES 8 PREMIERS CLIC SE SONT RÉUNIS

Les comités locaux d'information et de concertation (CLIC) constituent une instance d'information et de débats autour des sites industriels SEVESO sur laquelle les acteurs s'appuient pour mettre en œuvre les plans de prévention des risques technologiques (PPRT). En 2006, 8 CLIC ont été créés et se sont réunis. La DRIRE a présenté à cette occasion l'objet et les dispositions des PPRT, fixé un programme de travail et proposé la constitution du groupe des personnes associées à l'élaboration des PPRT.

>> IES STOCKS D'ENGRAIS SOLIDES À BASE DE NITRATE D'AMMONIUM RÉDUITS

Dans le domaine agricole, les industriels et les coopératives réduisent les risques dans les dépôts d'engrais. Suite aux nouvelles règles de classement, les exploitants ont adapté et réduit leur stocks en fonction des classes de risque. Depuis un an, le nombre de dépôts soumis à autorisation est passé de 37 à 24.

>> DES MESURES POUR RÉDUIRE LES RISQUES

Les entrepôts pétroliers de la région investissent pour renforcer les moyens de lutte contre l'incendie : DPO Saint-Jean-de-Braye et Strapro à Beaune-la-Rolande dans le Loiret ; CCMP et GPSPC à Saint-Pierre-des-Corps en Indre-et-Loire. Le Centre d'embouteillage de GPL de Saint-Pierre-des-Corps (Primagaz) a mis en service fin 2006 une nouvelle sphère de 3 000 m³ (coût : 4 M€), protégée par une couche de terre de 60 cm, qui réduit ainsi le risque d'explosion en cas de d'échauffement accidentel.

>> LE CONTRÔLE DES REJETS DE SUBSTANCES PRIORITAIRES DANS L'EAU

150 entreprises de la région Centre ont participé à l'action de recherche des substances toxiques dans les rejets aqueux des installations classées (directive cadre de l'eau). Sur les 117 substances recherchées, 83 ont été quantifiées au moins une fois. Les molécules les plus fréquemment rencontrées sont le zinc, le cuivre et le diéthylphthalate. La DRIRE a contrôlé par visites inopinées ou inspections approfondies les sociétés qui ont présenté des émissions de substances prioritaires ou prioritaires dangereuses.

>> IES DEUX PLANS DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE APPROUVÉS

Les deux plans de protection de l'atmosphère en région, fruit d'une forte participation des acteurs de la gestion de la qualité de l'air, ont été soumis à l'avis du public. Ils ont été adoptés par arrêté préfectoral le 26 juillet 2006 pour l'agglomération orléanaise et le 16 novembre 2006 pour l'agglomération tourangelle.

>> UN AGRÉMENT POUR LES DÉMOLISSEURS DE VÉHICULES HORS D'USAGE

Une nouvelle réglementation, parue en 2005, encadre la filière d'élimination des véhicules hors d'usage. Les acteurs de la filière - broyeurs et démolisseurs (dépollution et recyclage) - doivent disposer d'un agrément délivré par le Préfet. La DRIRE a instruit 60 demandes d'agréments en 2006.

>> UN ACCROISSEMENT DE L'EXPLOITATION DANS LE DOMAINE PÉTROLIER

La hausse du prix du baril engendre un accroissement d'activité pour l'instruction de titres et de travaux miniers. En 2006 la DRIRE a contribué à l'instruction de 6 demandes de permis de recherches d'hydrocarbures (5 pour le Loiret, 1 pour le Cher). La DRIRE a instruit une demande d'ouverture de seize puits pour les concessions de Saint-Firmin et Chateaufort (Loiret) dont la production de pétrole brut avoisine 45 000 tonnes en 2006.

>> IE CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS UTILISANT DES SOLVANTS

La DRIRE a poursuivi en 2006 son action pour réduire les émissions de composés organiques volatils (COV). Elle a contrôlé 120 établissements de la région susceptibles d'utiliser des solvants et a imposé des mesures correctives à chaque établissement non-conforme aux dispositions réglementaires.

>> LA DRIRE PARTICIPE AU PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (PRSE)

En 2006, des indicateurs régionaux ont été définis pour suivre les actions préconisées par le PRSE approuvé le 29 décembre 2005. Un bilan des actions menées sera présenté lors de Conférence Régionale de Santé au cours du 1^{er} trimestre 2007.

>> LA GESTION DES PLAINTES

La DRIRE Centre, chargée d'animer un groupe de travail national pour améliorer le traitement des plaintes des usagers, a mis en ligne, sur son site internet (www.centre.drire.gouv.fr), un formulaire de réclamation. L'objectif : mieux identifier les difficultés rencontrées et les traiter plus rapidement.

Bilan 2006

Départements	18	28	36	37	41	45	Région
Installations classées							
Installations classées soumises à autorisation	172	289	163	256	214	405	1 499
Seveso seuil haut	5	4	2	10	9	10	41
Seveso seuil bas	1	5	1	5	2	11	38
Sites et sols pollués	41	39	17	13	29	20	159
Arrêtés préfectoraux							
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	9	25	8	15	20	25	102
Arrêtés préfectoraux complémentaire	24	37	16	38	33	47	195
Interventions							
Visites d'inspection	120	157	125	165	131	226	924
Intervention suite à un accident ou à une pollution accidentelle	0	1	3	2	6	4	16
Plaintes traitées	4	37	12	25	8	37	123
Décisions administratives							
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	9	26	22	27	106	29	129
Sanctions administratives	2	4	3	4	4	11	28
Sanctions pénales							
Procès-verbaux	4	4	1	4	4	12	29



Les entrepôts pétroliers renforcent les moyens de lutte contre l'incendie.

PERSPECTIVES 2007

- >> **Poursuivre l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques et la concertation technologiques autour des établissements industriels SEVESO notamment par la réunion des CLIC (comités locaux d'information et de concertation).**
- >> **Franchir une nouvelle étape dans la réduction des émissions de polluants toxiques pour la santé avec la mise en œuvre du PRSE (Plan Régional Santé Environnement).**
- >> **Maintenir la vigilance et le niveau de performance de l'inspection par l'élaboration d'un plan pluriannuel de contrôle de l'ensemble des installations classées relevant du régime de l'autorisation.**
- >> **Promouvoir la mise en œuvre des « meilleures techniques disponibles » dans les plus gros sites industriels en application de la directive IPPC.**
- >> **Organiser une campagne d'inspections inopinées destinées à vérifier l'applicabilité des POI (« Plan d'Opération Interne ») des sites à risque majeur.**
- >> **Améliorer les délais de traitement des différentes demandes (demandes d'autorisation administratives, gestion des plaintes de voisinage, demande d'information...).**
- >> **Participer activement à l'élaboration du SDAGE Loire-Bretagne et au programme de mesures associé pour les établissements industriels.**



L'énergie éolienne se développe en région Centre

ÉNERGIE

(hors installations nucléaires)

Missions

La DRIRE du Centre est chargée du contrôle et de l'instruction des procédures administratives des ouvrages de production (ouvrages hydroélectriques et installations de cogénération) et de transport d'électricité, des ouvrages de transport et de distribution de gaz et des ouvrages de transport d'hydrocarbures*.

Elle instruit les demandes de zones de développement de l'éolien (ZDE) et répond aux consultations concernant la réalisation des parcs éoliens. Elle contribue à l'information relative à la délivrance des certificats d'économie d'énergie.

La DRIRE participe aux consultations relevant de l'urbanisme (cartes communales, plans locaux d'urbanisme, projets structurants, etc.) pour les ouvrages de transport présents dans l'environnement.

Pour les énergies renouvelables et la cogénération, elle délivre les certificats ouvrant droit à l'obligation d'achat de l'électricité.

Elle assure l'inspection du travail des ouvrages en exploitation et des chantiers de construction pour le transport de l'électricité.

* La DRIRE n'assure pas le contrôle technique de l'exploitation du pipeline Donges-Melun-Metz et des ouvrages de défense commune contrôlés par le ministère de la Défense.

Faits marquants 2006

>> IES ZONES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN (ZDE)

La loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique a introduit le principe des Zones de Développement de l'Eolien (ZDE). Les ZDE ont pour objectif de renforcer le développement de l'énergie éolienne tout en assurant une plus grande implication des collectivités et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Les ZDE sont définies par le préfet sur proposition des communes concernées en fonction de trois critères : Le potentiel éolien de la zone, les possibilités de raccordement aux réseaux électriques, la protection des paysages, des monuments historiques et des sites. Les éoliennes situées dans les ZDE peuvent bénéficier de l'obligation d'achat d'électricité.

La DRIRE a engagé l'instruction de deux demandes de ZDE déposés en 2006, l'une en Eure-et-Loir et l'autre dans Loiret.

>> IES RISQUES POTENTIELS LIÉS AUX CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

La région Centre est traversée par des canalisations de transport de gaz et d'hydrocarbures. Les risques potentiels liés à ces canalisations sont gérés par l'intermédiaire de zone de dangers en fonction du diamètre, de la pression maximale de service et de la nature du fluide transporté par la canalisation. La DRIRE a engagé, au titre du nouvel arrêté technique relatif aux canalisations de transport, la redéfinition de ces zones qui doivent figurer dans les documents d'urbanisme

>> IES ZONES DE FRAGILITÉ ÉLECTRIQUE DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA RÉGION CENTRE IDENTIFIÉES

La DRIRE a piloté la préparation du volet régional 2006 du schéma de développement du Réseau Public de Transport (RPT) d'électricité qui identifie les zones de fragilité électrique de la région de manière prédictive avec un scénario pour 2012 et 2020 afin de planifier les développements prioritaires.

Bilan 2006

ELECTRICITÉ

- 13 autorisations d'exécuter les travaux pour les lignes et postes électriques (domaine de tension > 50 kV)

GAZ

- 5 autorisations d'exécuter les travaux pour les ouvrages de transport de gaz
- 4 autorisations de mise en exploitation

ÉOLIEN

- 72 instructions de dossiers de demandes de renseignements et de permis de construire concernant des projets de parcs éoliens

URBANISME

- 66 avis émis par la DRIRE au titre de l'urbanisme (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, cartes communales, ouvrages structurants).

HYDROÉLECTRICITÉ (réalisé par la DRIRE Limousin)

- Inspection annuelle et analyse de comportement du barrage d'Eguzon (barrage intéressant la sécurité publique)
- Suivi des 3 sites hydroélectriques (Eguzon, Roche aux Moines, Roche Bât l'Aigüe) reconnus comme présentant des risques liés à l'exploitation.
- Participation aux réunions des services de l'Etat tenues pour l'établissement du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage d'Eguzon.

Certificats ouvrant droit à l'obligation d'achat de l'électricité

	Nombre de certificats délivrés
Eolien	8
Photovoltaïque	91
Micro-hydroélectricité	2
Cogénération	2



La DRIRE a piloté le volet régional du schéma de développement du RPT.

Objectifs 2007

- >> **Mettre en application le nouvel arrêté multi-fluide.**
- >> **Instruire les demandes de zones de développement de l'éolien.**
- >> **Appliquer la circulaire interministérielle du 4 août 2006 concernant les demandes de porter-à-connaissance pour les documents d'urbanisme et les projets structurants.**
- >> **Suivre la résorption des canalisations de distribution de gaz en fonte grise.**
- >> **Reconduire les actions concernant la protection des biens, des personnes et de l'environnement à l'aval des ouvrages hydroélectriques.**
- >> **Poursuivre l'instruction relative au renouvellement de la concession d'Eguzon - Roche aux Moines.**
- >> **Informers les collectivités et porteurs de projet des conditions d'obtention des certificats et économie d'énergie.**

La Division des ouvrages hydrauliques de la DRIRE du Centre est implantée au siège de la DRIRE Limousin.



La DRIRE améliore l'accueil des usagers dans le domaine des contrôles techniques

VÉHICULES, MÉTROLOGIE ET ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION

Missions

La DRIRE participe à l'amélioration de la sécurité routière. Ses agents vérifient la conformité réglementaire des véhicules importés ou modifiés (réception à titre isolé) et des prototypes des véhicules fabriqués en série (réception par type). La DRIRE est chargée également de la surveillance des centres agréés de contrôle techniques des véhicules légers et lourds.

Elle assure une mission de contrôle réglementaire de la sécurité des équipements sous pression (réservoirs d'air, bouteilles GPL, générateurs de vapeur...) et vérifie la fiabilité des instruments de mesure réglementés. La DRIRE surveille les organismes qui contrôlent au premier niveau ces équipements et instruments en effectuant des audits et des contrôles inopinés. Elle vérifie également sur le terrain, par sondage, certaines catégories d'appareils pour s'assurer du bon état du parc.

Faits marquants 2006

>> CONTRÔLE SUR LES BALANCES DE COMMERCE

A l'occasion d'une opération nationale, 7 agents de la DRIRE ont été mobilisés, pendant quinze jours, pour contrôler par sondage 848 balances de commerce (6 % du parc régional) dans 175 magasins (commerçants ambulants, détaillants, supermarchés, hypermarchés) répartis dans les six départements de la région. Cette campagne de contrôle a permis de s'assurer que les instruments sont bien entretenus et que le poids facturé au consommateur est juste. 28 balances ont présenté des irrégularités mineures et donné lieu à un avertissement.

>> LA DRIRE SURVEILLE LES CENTRES DE CONTRÔLE DES POIDS LOURDS

Dès le transfert au privé des visites techniques périodiques des véhicules poids lourds, la DRIRE a débuté la surveillance des contrôleurs et des centres de contrôle selon les nouvelles instructions. Les 10 centres de contrôle et les 29 contrôleurs agréés de la région ont fait l'objet d'une surveillance en 2006. 479 contrôles techniques de ces véhicules ont été supervisés par un agent de la DRIRE, soit près de 1 % des contrôles réalisés en région.

>> UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE RENFORCÉ POUR AMÉLIORER LES RÉPONSES AUX USAGERS

Moins d'un an après la création du numéro de téléphone unique le 0 820 201 256 pour répondre aux questions des usagers dans le domaine des véhicules, la DRIRE du Centre s'est fixé, dès le début de l'année 2006, un objectif : zéro appel perdu pendant les heures d'ouverture au public. Le système de réception des appels s'est ainsi enrichi d'un guide vocal avec mise à disposition d'un répondeur pour les usagers.

Sur les 10 970 appels reçus au cours de l'année 2006, 82 % ont été pris en charge par un agent de la DRIRE et 97 % des usagers ayant déposé un message ont été rappelés dans un délai n'excédant pas 48 heures.

>> UN PLAN DE MODERNISATION DES ACTIVITÉS DES CONTRÔLES TECHNIQUES

Le domaine des contrôles techniques a subi de profondes mutations ces dernières années. Dans le cadre d'une réflexion nationale sur l'avenir des activités, les méthodes de travail et leur organisation, la DRIRE a organisé deux journées régionales rassemblant l'ensemble des agents concernés. Des propositions relatives aux modes d'exercice des missions ont été formulées puis transmises au ministère. Suite au séminaire national, tenu en décembre en présence du ministre délégué à l'Industrie, un plan d'actions et de modernisation des activités de contrôle technique sera mis en œuvre en 2007.

Bilan 2006

SÉCURITÉ DES VÉHICULE

Départements	18 - 28 - 45	36 - 37 - 41	Région
Activités de premier niveau			
Réceptions à titre isolé	674	836	1 510
dont réceptions complexes	2	39	41
Réceptions par type	78	33	111
Attestations d'identification	347	127	474
Contrôles de conformité initiaux	573	504	1 077
Visites initiales de véhicules de transport de marchandises dangereuses (TMD)	35	5	40
Délivrances de certificats d'agrément TMD	135	15	150
Délivrances des autorisations de mise en circulation des véhicules de dépannage	29	8	37
Délivrances d'attestations d'aménagement de transport en commun de personnes	147	169	316
Activités de surveillance			
Visites de surveillance des organismes agréés pour le contrôle des citernes et flexibles de TMD et des constructeurs de flexibles TMD	8	7	15
Centres de contrôles des véhicules légers	146	115	261
Visites d'installations	63	32	95
Propositions de mises en demeure	11	3	14
Sanctions administratives	5	0	5
Centres de contrôles des véhicules lourds	6	4	10
Visites d'installations	6	4	10
Contrôles techniques supervisés	264	215	479
Propositions de mises en demeure	13	8	21

MÉTROLOGIE, FIABILITÉ DES INSTRUMENTS DE MESURE

La DRIRE a réalisé :

- 26 audits de suivi et de renouvellement d'agrément d'organismes.
- 52 visites approfondies d'agences principales d'organismes.
- 97 visites de supervision inopinées sur les lieux d'intervention des organismes.
- 163 vérifications d'instruments

SÉCURITÉ DES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION

La DRIRE a réalisé :

- 2 audits de reconnaissance de services d'inspection reconnus
- 3 revues de contrats avec les opérateurs habilités délégués
- 14 visites approfondies générales et examens de dossier en agence
- 23 visites de supervision inopinées
- 20 examens de dossier et études d'aménagement
- 157 récépissés de déclaration de mise en service



En 2006, la DRIRE a contrôlé 848 balances de commerce en région Centre.

Objectifs 2007

- >> **Mettre en œuvre la déclinaison du plan national d'action de modernisation des activités de contrôles techniques.**
- >> **Mettre en œuvre les nouvelles modalités de sanctions pénales dans le cas d'irrégularités commises par les exploitants et les contrôleurs dans le domaine des contrôles techniques des véhicules.**
- >> **Maintenir le niveau de compétence technique des agents.**
- >> **Veiller au maintien du respect des engagements de qualité de service en termes de renseignement du public et de délais de traitement des dossiers de réception.**
- >> **Réaliser une enquête de satisfaction auprès de nos donneurs d'ordres et des usagers.**



Photo EDF
Travaux de déconstruction des anciens réacteurs de Chinon

DIVISION DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE LA RADIO-PROTECTION

Missions

La division « sûreté nucléaire et radioprotection » de la DRIRE inspecte les installations nucléaires (notamment les quatre centrales nucléaires du Val-de-Loire et les réacteurs en démantèlement), contrôle les arrêts de tranche des centrales en fonctionnement, et instruit les demandes d'autorisation encadrant leur exploitation. Elle contrôle également la radioprotection dans le nucléaire de proximité, afin de protéger le public, les travailleurs, les patients et l'environnement contre les inconvénients des rayonnements ionisants, qu'ils soient d'origine industrielle, médicale ou issus d'activités de recherche scientifique. La DRIRE était, jusqu'au 13 novembre 2006, l'échelon régional de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). A cette date, l'ASN est devenue une autorité administrative indépendante, distincte de la DRIRE. Ses missions en région Centre, dans le domaine nucléaire, ont été transférées à la Division d'Orléans de la nouvelle ASN. Le bilan porte donc sur la période allant du 1^{er} janvier au 13 novembre 2006.

Faits marquants 2006

>> LA CENTRALE DE CHINON CONFRONTÉE À UN ENSABLEMENT

Au cours des premiers jours de l'année 2006, la centrale nucléaire de Chinon a été confrontée à un ensablement partiel de son canal de prise d'eau en Loire, servant à refroidir les quatre réacteurs en exploitation. Des pompes à fort débit ont été installées à titre préventif, pendant le dragage du banc de sable. Suite à cet incident, EDF s'est engagé à revoir la conception de la prise d'eau du site.

>> LA CENTRALE DE CHINON ET SA SECONDE VISITE DÉCENNALE

Le réacteur 2 de la centrale de Chinon a passé avec succès, à l'automne, sa seconde visite décennale, après 20 ans de fonctionnement. L'ASN a effectué 5 inspections sur les chantiers de maintenance prévus pour cet arrêt. A l'issue de l'épreuve hydraulique supervisée par 5 inspecteurs, la chaudière nucléaire a été requalifiée pour dix années de fonctionnement supplémentaires.

>> LE DÉMANTÈLEMENT DES ANCIENS RÉACTEURS BIENTÔT ENGAGÉ

Les cinq réacteurs de première génération des sites de Chinon (Indre-et-Loire) et Saint-Laurent (Loir-et-Cher), mis à l'arrêt entre 1973 et 1994, ont été partiellement déconstruits pour ce qui concerne leurs équipements conventionnels. Le démantèlement complet des réacteurs sera autorisé par décret. La procédure d'autorisation a été lancée fin 2006.

>> LA CRÉATION DE L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE INDÉPENDANTE

Le 13 novembre 2006, a été créée l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante, en application de la loi du 13 juin 2006 sur la transparence et la sécurité en matière nucléaire. La Division Sûreté Nucléaire et Radioprotection de la DRIRE Centre est désormais rattachée à cette nouvelle autorité, dont elle devient la Division d'Orléans.

>> ENBREF...

Un accident mortel s'est produit le 24 mars 2006 à la Centrale Nucléaire de Dampierre (Loiret) lors d'opérations de manutention pendant l'arrêt du réacteur n° 2.

Un exercice national de crise nucléaire a eu lieu le 9 novembre 2006 autour de la centrale de Chinon. Lors de cet exercice majeur, la décontamination d'un bâtiment a été testée.

Bilan 2006

INSPECTIONS

L'ASN a réalisé 83 inspections sur les sites nucléaires du Val-de-Loire, et 19 inspections dans le nucléaire de proximité en région Centre en 2006.

Sites nucléaires		Nucléaire de proximité	
Site	Inspections	Domaine	Inspections
Belleville-sur-Loire	20		
Dampierre-en-Burly	22	Industrie	5
Saint-Laurent-des-Eaux	14	Médical	9
Chinon	27	Recherche	5
Total	83	Total	19

INCIDENTS

Les sites nucléaires du Val-de-Loire ont déclaré 158 événements relatifs à la sûreté, à la radioprotection, au transport et à l'environnement en 2006, dont 10 classés au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), et dont 19 relatifs à la radioprotection.

Site	Incidents de niveau 1	
	2006	2005
Belleville-sur-Loire - Cher	4	1
Dampierre-en-Burly - Loiret	2	4
Saint-Laurent-des-Eaux - Loir-et-Cher	1	2
Chinon - Indre-et-Loire	3	2
Total	10	10

Note : ces statistiques couvrent le même périmètre qu'en 2005

Objectifs 2007

Les objectifs et le bilan d'activité de la division ASN d'Orléans feront désormais l'objet d'une publication séparée de celle de la DRIRE au titre du respect du principe d'indépendance.



Photo DRIRE
Dragage du canal d'amenée de la centrale de Chinon



Inauguration du groupe de subdivisions d'Indre-et-Loire par le préfet d'Indre-et-Loire

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Missions

Le secrétariat général de la DRIRE est chargé :

- de la gestion des ressources humaines,
- de la gestion budgétaire et comptable,
- des régies d'avance et de recettes,
- de la mise en œuvre de la politique immobilière,
- de l'animation de la formation et de son suivi,
- de l'action sociale,
- de la logistique.

Les agents du secrétariat général assurent également les missions d'ACMO (agent chargé de la mise en œuvre) et de contrôleur de gestion

L'objectif :

- rendre efficace l'action de la DRIRE en veillant aux bonnes conditions de travail du personnel et en renforçant le professionnalisme des agents par la formation,
- améliorer l'accueil et la qualité du service rendu aux usagers,
- rationaliser les dépenses.
- développer la culture qualité dans les activités de gestion.

Faits marquants 2006

>> LA DRIRE MET EN ŒUVRE LA NOUVELLE ORGANISATION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT (LOLF)

La LOLF, loi organique des lois de finances, nouvelle organisation budgétaire de l'État, a particulièrement mobilisé la DRIRE en 2006.

La gestion des emplois et de la masse salariale, l'utilisation de nouveaux outils de suivi des emplois et des crédits, la fongibilité des crédits au sein du BOP sont autant de thèmes que le secrétariat général de la DRIRE a dû s'approprier afin de pouvoir clôturer l'exercice budgétaire dans les meilleures conditions.

Le contrôle de gestion, nouvel outil d'aide au pilotage pour le responsable du BOP, a complété ce dispositif.

>> LA DRIRE ACCUEILLE LE GROUPE DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES DRIRE

Les 6 et 7 juin 2006, les secrétaires généraux des 24 DRIRE de France se sont réunis en séminaire à Joué-les-Tours. Animée par la Direction de l'Action Régionale, de la Qualité et de la Sécurité Industrielle (SG DRIRE), cette réunion a permis de faire le point sur les évolutions à mettre en œuvre au sein des DRIRE. Les échanges riches et nombreux ont permis d'harmoniser les pratiques. A l'occasion de cette journée, la DRIRE a présenté le pôle de compétitivité « Cosmétique, sciences de la beauté et du bien-être ».

>> LA DRIRE REVOIT SON DISPOSITIF DE GESTION DES COMPÉTENCES DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

En 2006, la DRIRE a finalisé le processus de gestion de la formation et des compétences qui repose sur l'analyse détaillée des connaissances, des savoir-faire et des comportements nécessaires pour l'exercice de chacun des postes et la détection des écarts à combler par la formation pour chacun des agents. Les personnels administratifs et les nouveaux arrivants feront l'objet des premières analyses de manière à conclure sur des plans individuels de formation les concernant au plus tard à l'occasion des entretiens notation/évaluation de mars 2007.

Bilan 2006

L'ETAT ÉCORESPONSABLE

La DRIRE met en place, en permanence, des actions pour économiser matières premières et énergie et pour recycler certains matériaux :

- collecte de verre, de bouteilles plastiques, de boîtes en fer et de piles ;
- recyclage des cartouches d'imprimantes, des papiers et cartons et des unités centrales et écrans des ordinateurs ;
- diminution du nombre d'imprimantes individuelles, impressions et photocopies en recto verso avec objectif d'une réduction supplémentaire de 3 % du volume de papier utilisé ;
- fourniture de billets de tramway pour les déplacements professionnels à Orléans ;
- achat de véhicules moins polluants qui n'émettent pas plus de 140 g de CO₂ et acquisition le cas échéant de véhicules électriques dédiés aux déplacements courts ;
- recours à la géothermie pour les nouveaux bâtiments (étude en cours).

DE NOMBREUX PROJETS IMMOBILIERS

Le Secrétariat Général a suivi de nombreux projets immobiliers en 2006.

- En Indre-et-Loire, le groupe de subdivisions a déménagé fin février pour s'installer dans des locaux plus spacieux destinés à accueillir sept agents supplémentaires.
- Dans le Loiret, l'extension du groupe de subdivisions qui a démarré permettra d'accueillir dans de bonnes conditions les agents qui travaillent actuellement dans des locaux provisoires. L'emménagement est prévu pour avril 2007.
- Dans le Cher et l'Eure-et-Loir, les groupes de subdivisions ont bénéficié d'aménagements intérieurs pour améliorer l'isolation.
- Les études relatives à l'extension du siège ont été menées à bien en se concrétiseront par le lancement des travaux en 2007.

Objectifs 2007

- >> **Mettre en place l'interdiction de fumer dans les locaux de la DRIRE et sensibiliser les agents avec la participation du médecin de prévention afin d'aider les fumeurs le cas échéant.**
- >> **Développer la culture qualité au sein de la DRIRE et obtenir la certification ISO 9001 à l'automne 2007.**
- >> **Réussir la migration du système d'exploitation du réseau informatique vers Windows 2003 début 2007 ce qui permettra la mise en service d'une nouvelle messagerie en mars.**
- >> **Mettre en adéquation le plan local de formation avec les besoins de compétences identifiés par rapport aux fonctions exercées.**
- >> **Achever le programme immobilier et mener à bien l'extension du siège de la DRIRE.**
- >> **Organiser les nouvelles règles de gestion entre l'ASN division Orléans et la DRIRE du Centre.**

Réunion des secrétaires généraux des DRIRE.





La DRIRE présente les PPRT aux industriels

www.centre.drire.gouv.fr
COMMUNICATION

Missions

La cellule communication est chargée de :

- Promouvoir l'ensemble des activités de la DRIRE auprès du grand public, par des conférences de presse, des réunions publiques, des publications régulières,
- Diffuser une information cohérente, précise et régulière sur le site internet afin d'informer le public en temps réel sur l'action et les procédures conduites par la DRIRE,
- Nouer des relations régulières avec la presse,
- Offrir une information transparente et fiable aux citoyens,
- Renforcer la cohésion des équipes au sein de la DRIRE par une communication interne adaptée, notamment par l'intranet.

Faits marquants 2006

>> IES PPRT PRÉSENTÉS AUX INDUSTRIELS

La DRIRE du Centre et la Direction régionale de l'Équipement ont organisé le 28 février 2006 à Orléans, avec la participation de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, une réunion d'information et de débats sur les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) institués par la loi « risques ». 78 personnes –cadres d'établissements concernés par un PPRT prioritaire, bureaux d'études et services de l'Etat ont participé à cette manifestation. Les intervenants ont présenté les PPRT (contexte, organisation, outils, modalités et délais de mise en œuvre), la nouvelle méthodologie des études de dangers, la prise en compte de la vulnérabilité et l'élaboration d'une cartographie des aléas.

>> DRIRE ET DRTEFP : UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE DE PRÉVENTION DES RISQUES

La DRIRE et la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ont organisé une réunion le 5 octobre 2006 au BRGM à Orléans. L'objectif était de montrer l'importance d'une démarche concertée de prévention des risques. 80 personnes (salariés représentants du personnel, industriels, médecins du travail, inspecteurs des installations classées, inspecteurs du travail...) ont participé à cette manifestation. Les services de l'Etat ont présenté les évolutions de la législation, introduites par la loi risques. Les services de l'Etat poursuivront leur coordination en région Centre en réalisant des inspections conjointes dans les établissements de la pyrotechnie et de la chimie.

>> DES DÉBATS POUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

La DRIRE a organisé plusieurs réunions rassemblant des industriels autour de thèmes stratégiques :

- le 31 janvier, 80 participants ont assisté à une rencontre, suivie d'un débat, chez l'entreprise Gattefin à Méhun-sur-Yèvre : le Centre technique des Industries Mécaniques (CETIM) a présenté des outils d'optimisation de la performance industrielle et les entreprises Wilo intec et Lenzi ont témoigné sur leurs méthodes de gestion des flux.
- le 4 avril, à Tours, une trentaine d'entreprises ont débattu de la gestion du poste client lors d'une réunion organisée par la DRIRE en partenariat avec la Banque de France, l'École Supérieure de Commerce et du Management (ESCEM) et l'assureur crédit SFAC Direct.
- le 7 juin, sous la présidence du préfet de l'Indre, la DRIRE a organisé une réunion-débat qui a rassemblé 65 participants (donneurs d'ordres, sous-traitants et Direction Générale de l'Aviation Civile) sur les problématiques de coopération dans la filière régionale de la sous-traitance aéronautique.

Bilan 2006

LA DRIRE MESURE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS À L'USAGER

Le traitement des courriels

La DRIRE du Centre, dans le cadre de sa démarche qualité et de la Charte Marianne a décidé d'analyser, chaque année, le taux de réponse aux courriels déposés dans ses boîtes électroniques génériques (une au siège de la DRIRE et une dans chaque implantation territoriale). En 2006, elle a reçu 262 demandes d'information de particuliers, associations et entreprises. 79 % d'entre elles ont obtenu une réponse en moins de 3 jours, 12 % entre 3 et 8 jours et 3 % en plus de 8 jours. Cependant 6 % n'ont pas reçu de réponse. Les raisons de cet écart seront analysées et la procédure interne sera améliorée. L'objectif, à terme, est d'atteindre un taux de réponse de 100 %.

La qualité des réponses

La DRIRE du Centre a interrogé, par sondage, ses usagers sur la qualité de la réponse apportée à leur demande de renseignement déposée dans la boîte électronique du siège de la DRIRE. 99 % des 57 personnes interrogées sont satisfaites de la réponse et de l'accueil qui leur a été réservé. Une seule n'était pas satisfaite. 84 % des usagers interrogés ont reçu une réponse en moins de trois jours et 16 % entre 3 et huit jours.

Le taux de réponse aux appels téléphoniques

En 2006, le siège de la DRIRE a adopté un nouveau dispositif pour répondre aux appels téléphoniques (groupements d'appel, utilisation de téléphones sans fil et recours exceptionnel à la messagerie). L'objectif était de permettre à tout usager d'avoir un interlocuteur lorsqu'il contacte la DRIRE par téléphone aux heures ouvrables. 98 % des appels téléphoniques reçus à l'accueil de la DRIRE et 85 % de ceux reçus dans les divisions obtiennent une réponse. Jusqu'en avril 2006, le taux de réponse oscillait entre 82 et 84 %. Avec le nouveau dispositif, le taux de réponse est égal ou supérieur à 85 %. La DRIRE reçoit en moyenne 52 000 communications téléphoniques par an.

Relations avec la presse

En 2006, la DRIRE a organisé une conférence de presse pour présenter le bilan de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en région Centre et élaboré cinq dossiers de presse :

- le bilan de l'environnement dans les entreprises industrielles et agricoles de la région Centre ;
- les contrôles inopinés de balances dans 175 magasins de la région Centre ;
- l'industrie du caoutchouc en région centre ;
- les certificats d'économie d'énergie ;
- l'information à chaud des entreprises Seveso.

La DRIRE a répondu à 120 demandes de renseignements ou d'interviews de la presse dont une majorité à la presse régionale. 90 articles ou reportages ont concerné la DRIRE.

Communication et écoresponsabilité

Les publications de la DRIRE sont réalisées sur papier sans chlore avec des encres végétales par des imprimeurs adhérents du réseau « imprim'vert ».

Objectifs 2007

- >> **Créer un site internet « les CLIC et les PPRT en région Centre ».**
- >> **Offrir un accueil de qualité aux usagers (messagerie, téléphone, demande de renseignements).**
- >> **Améliorer la mise à jour du site internet de la DRIRE.**
- >> **Dématérialiser le bilan environnement de la DRIRE en créant un espace spécifique sur le site internet.**
- >> **Renforcer les relations avec la presse en organisant des petits déjeuners de presse thématiques.**
- >> **Mettre en œuvre le processus « écoute des bénéficiaires » dans le cadre de la démarche qualité de la DRIRE.**
- >> **Assister la division Orléans ASN dans le cadre de la convention ASN-DARQSI.**



France 3 en reportage à la DRIRE du Centre.



SUBDIVISIONS TERRITORIALES

Cher

24-25

Eure-et-Loir

26-27

Indre

28-29

Indre-et-Loire

30-31

Loir-et-Cher

32-33

Loiret

34-35

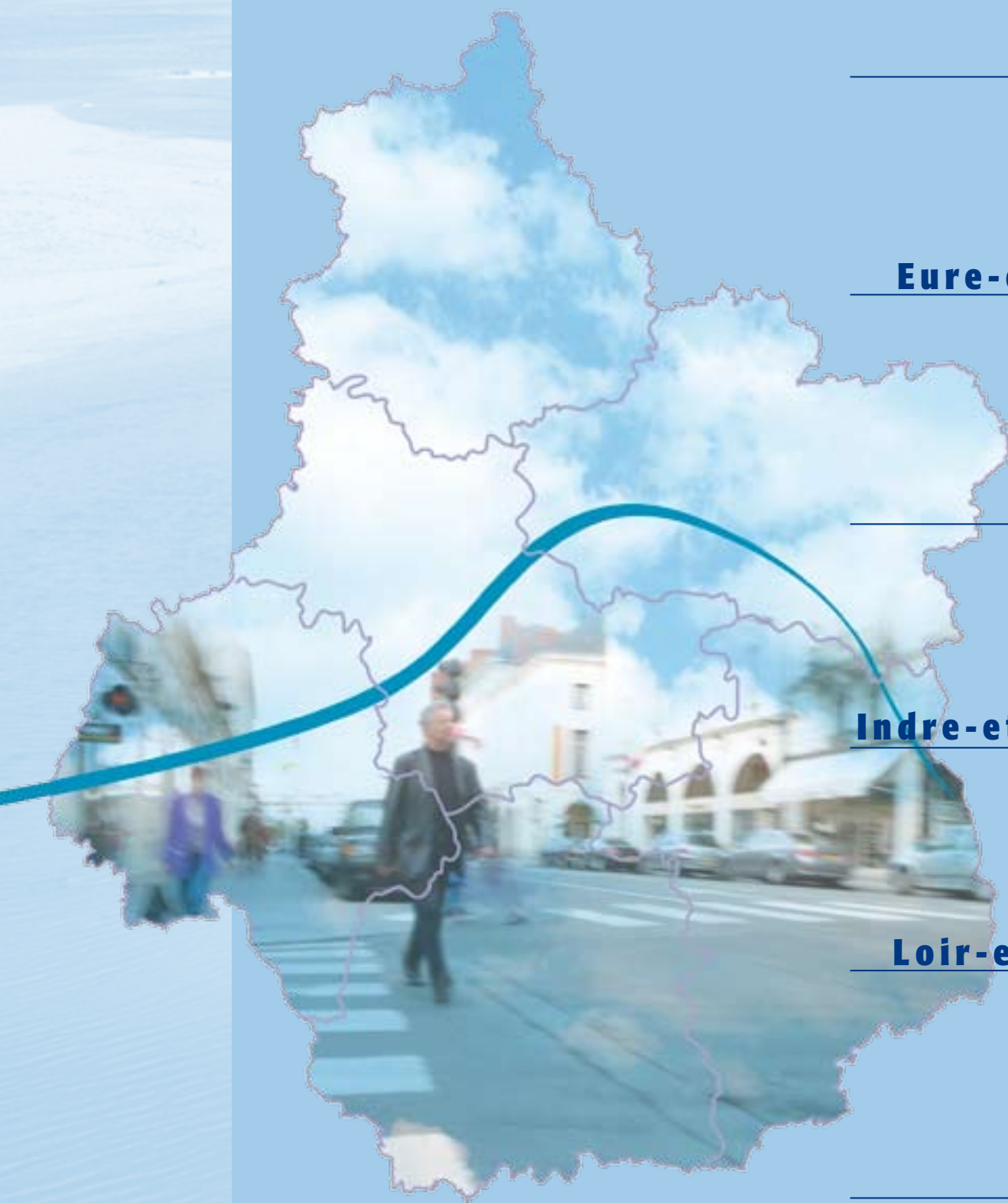




Photo : AxCom-Berry

La DRIRE présente son dispositif « actions collectives ».

LE DÉPARTEMENT DU CHER

Le tissu économique du Cher se caractérise par un secteur primaire important marqué par la viticulture, un secteur secondaire en mutation forte et un secteur tertiaire créateur d'emplois depuis 1994.

L'industrie du Cher recouvre des activités traditionnelles comme la mécanique, la porcelaine, la fabrication de bijoux et des activités de pointe notamment dans l'aéronautique et l'armement. Le bassin d'emploi de Bourges représente 60 % des emplois dans l'industrie du département. Viennent ensuite les bassins d'emplois de Vierzon, d'Aubigny-sur-Nère et de Saint-Amand-Montrond.

Le Cher bénéficie d'un contrat de site qui couvre l'ensemble de son territoire. Quatre pôles technologiques ont pris corps autour des risques industriels, des propulsions du futur, des capteurs et de la mécanique (CETIM-CERTEC).

Une école d'ingénieurs (ENSIB) vient renforcer l'enseignement supérieur du département qui dispose du troisième pôle universitaire régional, du CESAL, de l'Institut Hubert Curien et de deux centres de formation des armées (ESAM, ETBS).

Faits marquants 2006

>> LA PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS, UNE PRIORITÉ POUR LA DRIRE

Dans le cadre de l'élaboration d'un PPRT commun (plan de prévention des risques technologiques), les sociétés MBDA et LUCHAIRE implantées à La Chapelle-Saint-Ursin et au Subdray ont complété leurs études des dangers. Le CLIC (comité local d'information et de concertation) a été constitué et s'est réuni pour la première fois le 3 mars.

Conformément aux dispositions réglementaires, les exploitants des six silos de stockage de céréales soumis à autorisation ont transmis des études des dangers complémentaires. Celles-ci permettent de disposer d'un inventaire précis des mesures de réductions des risques qui ont pu être actées, pour certains sites, par des arrêtés préfectoraux.

>> LA DRIRE POURSUIT SON ACTION DE PRÉVENTION DE LA LÉGIONELLOSE

La DRIRE s'attache à vérifier la mise en œuvre des prescriptions applicables aux tours aéroréfrigérantes. Au cours des trois dernières années, les trente tours recensées dans dix-neuf établissements du Cher ont fait l'objet d'un contrôle inopiné. En 2006, deux cas de dépassement du seuil de contamination du circuit ont entraîné l'arrêt immédiat des installations concernées et la mise en place d'un traitement spécifique.

>> LA DRIRE INVITE LES ENTREPRISES SUR LE THÈME DE LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE

La DRIRE a organisé, fin janvier, une conférence pour informer les chefs d'entreprises du Cher et de l'Indre sur les méthodes d'amélioration continue de la performance, notamment par l'optimisation des flux de production. La DRIRE a présenté le dispositif de soutien que constitue les actions collectives aux 80 participants représentant une cinquantaine d'entreprises.

>> UNE ENTREPRISE SENSIBILISE SON TERRITOIRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après avoir participé à une action collective sur le développement durable, la société APIA à Vierzon, convaincue par la démarche, a souhaité partager son expérience avec les entreprises de son bassin d'emploi. Elle a donc organisé un symposium sur ce thème avec l'aide de la DRIRE. Celui-ci s'est tenu début février, dans le cadre d'une action collective spécifique. Ce débat a offert aux 170 participants une vue concrète du concept, permis d'en présenter l'intérêt économique et d'initier des axes de travail pour les entreprises intéressées.

Bilan 2006

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Cher	Région
Installations classées		
Installations classées soumises à autorisation	172	1 499
Seveso seuil haut	5	41
Seveso seuil bas	1	38
Sites et sols pollués	41	159
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	9	102
Arrêtés préfectoraux complémentaire	24	195
Interventions		
Visites d'inspection	120	924
Intervention suite à un accident ou à une pollution accidentelle	0	16
Plaintes traitées	4	123
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	9	129
Sanctions administratives	2	28
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	4	29

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 46 entreprises visitées

CONTRÔLES TECHNIQUES

- Les missions de contrôles techniques du Cher sont assurées et comptabilisées par le groupe de subdivisions du Loiret (page 35).



Photo TAR : La DRIRE poursuit son action de prévention de la légionellose.

Objectifs 2007

Environnement Industriel

- >> **Assurer** la présence de l'inspection des installations classées sur le terrain en réalisant des visites d'inspections dont certaines seront effectuées de manière inopinée.
- >> **Poursuivre** les actions engagées en matière d'élaboration des PPRT (plans de prévention des risques technologiques) et de renforcement de la sécurité dans les établissements sensibles (SEVESO, installations de stockage de céréales, ...).
- >> **Continuer** les actions de mise en conformité des établissements avec la directive IPPC, de réduction des émissions de produits toxiques pour la santé, de prévention de la légionellose et de réduction des émissions de COV.
- >> **Veiller** à la remise en état des carrières qui ne sont plus exploitées.
- >> **Instruire** les demandes d'autorisation d'exploiter des installations classées concernant des nouveaux projets en moins d'un an.

Développement industriel

- >> **Accroître** le nombre d'actions collectives en faveur des entreprises et mobiliser les porteurs de projets industriels pour élaborer des plans d'actions ciblés et adaptés aux besoins des entreprises, en particulier dans les secteurs de la mécanique et de la construction bois.



La DRIRE sensibilise les entreprises à la directive REACH.

LE DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Grenier à blé de la France grâce à la plaine de Beauce, l'Eure-et-Loir est le deuxième département le plus industrialisé de la Région. La richesse de son tissu industriel est liée à l'influence francilienne et au mouvement de décentralisation. Les villes de Chartres, de Dreux et le secteur de Maintenon Epernon concentrent 75 % des emplois industriels, le taux de chômage est de 9,6 %. Les 2 300 entreprises industrielles recensées sont en majorité des PME-PMI. Le développement de la parfumerie cosmétique, de l'industrie pharmaceutique et la valorisation des bio ressources constituent les fers de lance du développement économique local. Le secteur automobile, grâce à la présence d'équipementiers et d'un tissu dense de sous-traitants (mécanique, plasturgie) et le secteur de l'électronique, en restructuration, sont également très présents. En outre, l'exploitation des calcaires de Beauce contribue à l'approvisionnement de la région parisienne en granulats.

Faits marquants 2006

>> UNE USINE RÉDUIT DE 99 % SES ÉMISSIONS DE COV

L'usine Paulstra de Châteaudun est spécialisée dans la fabrication d'éléments anti-vibratoires pour l'automobile, activité responsable de l'émission de 255 t de composés organiques volatils (COV) en 2005. Pour respecter ses obligations réglementaires, Paulstra a mis en service, en juin 2006, un oxydateur thermique composé de trois chambres de régénération à céramique. La première campagne de mesures indique un abattement de 99,6 %.

>> UNE SOCIÉTÉ DIVISE PAR 1 000 SES ÉMISSIONS D'OXYDE D'ÉTHYLÈNE

La société B.Braun Medical à Nogent-le-Rotrou utilise de l'oxyde d'éthylène pour la stérilisation du matériel à usage médical qu'elle fabrique. Cette substance est considérée comme cancérigène ou cancérigène probable pour l'homme. En installant en janvier 2006, un traitement catalytique des rejets atmosphériques de son unité de stérilisation -investissement de près de 500 000 €- la société B.Braun Medical a divisé par 1 000 ses émissions d'oxyde d'éthylène.

>> UNE ENTREPRISE ENGAGE UN PROGRAMME DE DÉPOLLUTION POUR UNE FRICHE INDUSTRIELLE

Perfect Circle a engagé le programme de réhabilitation des sols et de la nappe de son ancienne usine de Dreux encadré par arrêté préfectoral. L'excavation des sols a permis d'éliminer 4 475 t de terres polluées. L'injection périodique de mélasse dans les sols et la nappe pour la réduction biologique du chrome hexavalent et du trichloroéthylène doit se poursuivre encore six ans.

>> 30 ENTREPRISES SENSIBILISÉES À LA DIRECTIVE REACH

Dans le cadre de l'action nationale menée par la Direction Générale des Entreprises et l'Union des Industries Chimiques sur le règlement européen REACH concernant les substances chimiques, la DRIRE a organisé, en partenariat avec l'UIC Centre et la Cosmetic Valley, une session de sensibilisation à l'Institut universitaire de technologie de Chartres. 30 entreprises de la Cosmetic Valley ont ainsi bénéficié d'une information complète sur les enjeux et les impacts du règlement. Un projet d'action collective d'accompagnement pour les PME est en cours d'élaboration pour 2007.

Bilan 2006

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Eure-et-Loir	Région
Installations classées		
Installations classées soumises à autorisation	289	1 499
Seveso seuil haut	4	41
Seveso seuil bas	5	38
Sites et sols pollués	39	159
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	25	102
Arrêtés préfectoraux complémentaire	37	195
Interventions		
Visites d'inspection	157	924
Intervention suite à un accident ou à une pollution accidentelle	1	16
Plaintes traitées	37	123
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	26	129
Sanctions administratives	4	28
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	4	29

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 45 entreprises visitées

CONTRÔLES TECHNIQUES

Les missions de contrôles techniques en Eure-et-Loir sont assurées et comptabilisées par le groupe de subdivisions du Loiret (page 35).



Une inspectrice de la DRIRE contrôle une installation.

Objectifs 2007

Environnement Industriel

- >> **Poursuivre** l'identification des compléments nécessaires à la démarche de maîtrise des risques à la source des établissements SEVESO, l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques et la démarche d'amélioration de la sécurité des silos céréaliers et des dépôts d'engrais.
- >> **Réexaminer** les conditions d'exploitation des principales installations industrielles visées par le bilan de fonctionnement.
- >> **Poursuivre** les actions de maîtrise et de réduction des émissions toxiques pour la santé et le programme pluriannuel d'inspections des installations classées soumises à autorisation.
- >> **Instruire** les demandes d'autorisation d'exploiter pour de nouvelles implantations ou des extensions en moins d'un an.

Développement Industriel

- >> **Favoriser** l'émergence de nouvelles actions collectives à destination des PME-PMI, accroître la connaissance du tissu industriel.
- >> **Accompagner** le pôle cosmétique «Sciences de la beauté et du bien-être» porté par la Cosmetic Valley.
- >> **Anticiper** les mutations économiques et l'accompagnement des entreprises en mutation.



Un four dans une fonderie de l'Indre.

LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE

L'industrie de l'Indre se caractérise par la diversité de ses activités. Les cinq secteurs les plus importants, métallurgie, textile/cuir/habillement, équipements industriels automobile et aéronautique, chimie/parachimie et agroalimentaire, représentent chacun entre 10 et 20 % des effectifs de l'industrie. L'année 2006 a été marquée par les difficultés des secteurs textile (moquette et tapis) et automobile, tandis que les services (centre d'appel) et l'aéronautique connaissent une conjoncture plus favorable.

L'Indre abrite essentiellement des PMI-PME. Seules six d'entre elles, qui appartiennent à des grands groupes, emploient plus de 500 salariés. Certaines entreprises sont « leaders » national dans leur domaine comme PGA (électronique aéronautique), Ullit (réservoirs composites), Mecj (comptage des fluides) ou Sicma Aeroseat (équipementier aéronautique). L'industrie se concentre sur les bassins d'emplois de Châteauroux et Issoudun. Situé à proximité de l'autoroute A20, l'aéroport de Châteauroux-Déols constitue un pôle d'attractivité pour des activités très diversifiées liées à l'aéronautique.

Faits marquants 2006

>> LA PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS RESTE UNE PRIORITÉ POUR LA DRIRE

La société Butagaz a remis, pour son site implanté au Blanc, une étude technico-économique pour réduire le risque à la source. Après cette étude, l'exploitant a décidé de démanteler la sphère de 1000 m³ avant fin 2007. Ainsi, le site ne stockera plus que 300 m³ et ne sera plus classé « SEVESO ». Un arrêté préfectoral a acté cette décision et d'autres mesures complémentaires de réduction du risque.

Conformément à la réglementation, les exploitants des douze silos de stockage de céréales soumis à autorisation ont transmis des études des dangers complémentaires. Celles-ci permettent de disposer d'un inventaire précis des mesures de réductions des risques qui ont pu être actés, pour certains sites, par des arrêtés préfectoraux.

A la suite des études réalisées en 2004 et 2005, la société Yara, fabrique de produits azotés à Issoudun, a mis en place des mesures de réduction du risque en particulier en déplaçant le stockage d'acide nitrique et en améliorant la sécurité de la chaufferie.

>> DES INDUSTRIELS INVESTISSENT POUR RÉDUIRE LEURS REJETS ATMOSPHÉRIQUES

La société Coliege Metalco, à Pont-Chrétien-Chabenet, fabricant de capsules métalliques pour le secteur alimentaire, a substitué une majorité des produits et peintures contenant des solvants par des produits à base aqueuse. Elle a divisé ainsi par trois le ratio d'émission de COV (composés organiques volatils).

L'entreprise Sainte Lizaigne (articles de robinetterie), a remplacé ses fours de fusion fonctionnant au fioul domestique par des fours électriques à induction. Cette modification de procédé s'intègre dans une démarche globale d'amélioration des conditions de travail et de diminution de la teneur en plomb de matières premières utilisées. Investissements réalisés, les deux dernières années : 800 000 euros.

>> LA DRIRE INCITE UNE FILIÈRE AÉRONAUTIQUE À SE STRUCTURER

Pour engager une coopération transversale entre les entreprises de la filière aéronautique de la région Centre, la DRIRE a organisé, sous l'égide du préfet de l'Indre, un débat le 7 juin à Châteauroux. Deux principaux thèmes ont été exposés : les attentes des grands donneurs d'ordres internationaux et leurs politiques de soutien aux sous-traitants ; les attentes et contraintes des sous-traitants et les efforts consentis pour accompagner leurs donneurs d'ordres. Des études sur la structuration de la filière en région et sur les contraintes de l'allègement des pièces de vol seront lancées et des actions collectives sont en cours de finalisation pour accompagner les entreprises de la filière.

>> LA DRIRE INVITE LES ENTREPRISES SUR LE THÈME DE LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE

La DRIRE a organisé, fin janvier, une conférence pour informer les chefs d'entreprises de l'Indre et du Cher sur les méthodes d'amélioration continue de la performance, notamment par l'optimisation des flux de production. La DRIRE a présenté le dispositif de soutien « actions collectives » aux 80 participants représentant une cinquantaine d'entreprises.

Bilan 2006

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Indre	Région
Installations classées		
Installations classées soumises à autorisation	163	1 499
Seveso seuil haut	2	41
Seveso seuil bas	1	38
Sites et sols pollués	17	159
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	8	102
Arrêtés préfectoraux complémentaire	16	195
Interventions		
Visites d'inspection	125	924
Intervention suite à un accident ou à une pollution accidentelle	3	16
Plaintes traitées	12	123
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	22	129
Sanctions administratives	3	28
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	1	29

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 21 entreprises visitées

CONTRÔLES TECHNIQUES

Les missions de contrôles techniques de l'Indre sont assurées et comptabilisées par le groupe de subdivisions d'Indre-et-Loire (page 31).



12 silos de stockage ont transmis des études de dangers complémentaires.

Objectifs 2007

Environnement Industriel

>> **Assurer** la présence de l'inspection des installations classées sur le terrain en réalisant de visites d'inspections dont certaines seront effectuées de manière inopinée.

>> **Poursuivre** les actions engagées en matière d'élaboration des PPRT (plans de prévention des risques technologiques) et de renforcement de la sécurité dans les établissements sensibles (SEVESO, installations de stockage de céréales, ...).

>> **Continuer** les actions de mise en conformité des établissements avec la directive IPPC, de réduction des émissions de produits toxiques pour la santé, de prévention de la légionellose et de réduction des émissions de COV.

>> **Veiller** à la remise en état des carrières qui ne sont plus exploitées.

>> **Instruire** les demandes d'autorisation d'exploiter des installations classées concernant des nouveaux projets en moins d'un an.

Développement Industriel

>> **Accroître** le nombre d'actions collectives en faveur des entreprises et mobiliser les porteurs de projets industriels pour élaborer des plans d'actions ciblés et adaptés aux besoins des entreprises, en particulier dans le secteur de l'aéronautique.



La DRIRE en Indre-et-Loire dispose de nouveaux locaux.

LE DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

L'Indre-et-Loire, 554 000 habitants, est fortement polarisé autour de son chef-lieu, Tours. L'agglomération tourangelle constitue le second pôle économique de la région Centre. Elle concentre, à elle seule, plus de la moitié de la population, 55 % des entreprises et 70 % des emplois. Le département compte près de 400 établissements industriels employant environ 25 000 personnes. L'industrie locale, assez diversifiée, se caractérise par un tissu dense de petites et moyennes industries. A côté des savoir-faire traditionnels des secteurs du papier, de l'imprimerie, de la fonderie et de la mécanique, le département s'est enrichi d'implantations plus récentes d'entreprises de taille plus importante dans les secteurs de la pharmacie, de l'électronique, du caoutchouc et des plastiques.

Le département dispose d'un fort potentiel en formation et recherche, plus de 2000 chercheurs travaillent au sein de laboratoires publics ou privés. Cette excellence scientifique constitue un creuset de matière grise pour les entreprises et un atout important à valoriser dans le cadre des pôles de compétitivité.

Faits marquants 2006

>> LA DRIRE MET EN ŒUVRE LE LANCERMENT DES PPRT DE PRIORITÉ 1

Trois Plans de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.) de priorité 1 ont été élaborés. La mise à jour des études de dangers de ces établissements a été prescrite aux exploitants. Pour chacun des PPRT, un Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) a été créé associant exploitants, collectivités locales, services de l'Etat concernés, riverains et associations. La démarche PPRT et les évolutions récentes en termes de réduction des risques ont été présentées lors des séances inaugurales.

>> LA DRIRE MAINTIENT SA VIGILANCE VIS-A-VIS DES ÉTABLISSEMENTS SEVESO SEUIL HAUT.

Les 10 établissements Seveso Seuil Haut d'Indre-et-Loire ont été inspectés de manière approfondie au moins une fois au cours de l'année 2006.

>> LA DRIRE CONTRÔLE LES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS DU SECTEUR DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ce contrôle exercé par la DISEN/DDAF, a été progressivement repris par la DRIRE, sur la base d'un échéancier et de visites conjointes. Deux demandes d'autorisation d'extension d'installations de stockage de déchets non dangereux, à hauteur de 150 000 t/an, ont été instruites. Ces demandes s'inscrivent dans un contexte départemental marqué par l'absence d'installation de traitement de capacité importante.

>> LA DRIRE SUSCITE ET ACCOMPAGNE LES PROJETS COLLECTIFS DES ENTREPRISES

Pour favoriser l'émergence de projets, La DRIRE a organisé, avec la chambre de commerce et d'industrie de Touraine, une réunion de sensibilisation des chefs d'entreprises à la gestion du poste clients. La DRIRE a financé une action collective portée par la CCI Touraine pour optimiser la maîtrise des achats dans 40 PME. Elle s'est impliquée dans la structuration et le développement du pôle de compétitivité Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique.

>> LA DRIRE S'IMPLIQUE DANS LA SURVEILLANCE DE SECOND NIVEAU

A la suite du transfert au secteur privé des contrôles techniques de poids lourds en 2005, la DRIRE s'est impliquée dans la surveillance de second niveau des nouveaux opérateurs : tous les ex-centres DRIRE ont fait l'objet d'une visite approfondie et 1 % des contrôles techniques ont été supervisés.

>> LE GROUPE DE SUBDIVISIONS D'INDRE-ET-LOIRE DISPOSE DE NOUVEAUX LOCAUX

En mars 2006, le groupe de subdivisions d'Indre-et-Loire s'est installé dans un nouvel immeuble à Parçay-Meslay. Ce bâtiment a permis d'aménager de nouveaux locaux plus vastes et plus fonctionnels répondant aux nouvelles normes en matière d'accueil des handicapés.

Bilan 2006

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Indre-et-Loire	Région
Installations classées		
Installations classées soumises à autorisation	256	1 499
Seveso seuil haut	10	41
Seveso seuil bas	5	38
Sites et sols pollués	13	159
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	15	102
Arrêtés préfectoraux complémentaire	38	195
Interventions		
Visites d'inspection	165	924
Intervention suite à un accident ou à une pollution accidentelle	2	16
Plaintes traitées	25	123
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	27	129
Sanctions administratives	4	28
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	4	29

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 44 entreprises visitées

CONTRÔLES TECHNIQUES (Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher)

Sécurité des véhicules

- 836 réceptions à titres isolés
- 33 réceptions par type
- 127 procédures d'identification
- 504 contrôles de conformité initiaux
- 5 visites initiales de véhicules de transport de marchandises dangereuses (TMD)
- 15 délivrances de certificats d'agrément TMD
- 8 délivrances des autorisations de mise en circulation des véhicules de dépannage
- 169 délivrances d'attestations d'aménagement de transport en commun de personnes
- 7 visites de surveillance des organismes agréés pour le contrôle des citernes et flexibles de TMD et des constructeurs de flexibles TMD
- 32 visites de surveillance des centres de contrôles techniques des véhicules légers
- 4 visites de surveillance des centres de contrôles techniques des véhicules lourds
- 215 supervisions de contrôles techniques de véhicules lourds

Equipements sous pression

- 4 visites approfondies des organismes habilités
- 12 visites de supervision inopinées des organismes habilités
- 10 examens de dossiers et études d'aménagement
- 98 récépissés de déclaration de mise en service

Métrologie, fiabilité des instruments de mesure

- 7 audits des organismes agréés

Objectifs 2007

Environnement Industriel

>> **Poursuivre**, avec le concours de la DDE, le processus d'élaboration des PPRT de priorité 1 en élaborant la cartographie des aléas et des cibles potentielles.

>> **Engager** la démarche PPRT pour les sites de priorité 2 et 3, en veillant à l'actualisation des études de dangers et à la mise en place progressive des Comités Locaux d'Information et de Concertation (C.L.I.C.).

>> **Améliorer** notre connaissance des établis sements du secteur des déchets ménagers.

Contrôles Techniques

>> **Maintenir** une surveillance de 2ème niveau rigoureuse et efficiente des organismes opérant les contrôles techniques de poids lourds.

>> **Superviser** la mise en place des Services d'Inspection Reconnus (S.I.R.) sur les sites GDF des stockages souterrains de Céré-la-Ronde (Indre-et-Loire) et de Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher).

Développement Industriel

>> **Contribuer** à un environnement favorable au développement économique en accompagnant les entreprises dans leurs projets innovants au travers du financement d'actions collectives, tout spécialement dans le cadre des pôles de compétitivité.



CSDU de Villeherviers, alvéole en attente de mise en exploitation.

LE DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER

Le Loir-et-Cher a vu son taux de chômage nettement s'améliorer en 2006 : il est aujourd'hui inférieur à la moyenne régionale, elle-même inférieure à la moyenne nationale. Cette amélioration est principalement dû au BTP, aux services et à la logistique. La répartition de l'emploi traduit la prédominance de l'industrie dont le poids représente près du quart de l'emploi total. Ce secteur est diversifié : équipementiers automobiles et aéronautiques, chimie-pharmacie-cosmétique, emballage-conditionnement, agencement de magasin, agroalimentaire, imprimerie et défense. L'activité logistique, grâce à la qualité de la desserte autoroutière, se développe.

Le bassin de Romorantin-Salbris, marqué par les restructurations des secteurs de l'armement et automobile, a bénéficié avec succès des mesures de redynamisation du contrat de site qui s'est achevé en 2006.

Le Loir-et-Cher possède des réseaux d'entreprises actifs soutenus par l'ensemble des acteurs publics du développement économique. Symbole de ce dynamisme collectif : la labellisation par la DIACT en 2006 en tant que Système Productif Local (SPL) de la « Shop Expert Valley » (filiale agencement de magasin).

Faits marquants 2006

>> LA DRIRE RENFORCE LA SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS

Pour la première fois dans le département, les plus importantes installations d'élimination de déchets ont fait l'objet des contrôles inopinés de leurs rejets atmosphériques (rejet des torchères des centres de stockage de Saint-Laurent-Nouan et Villeherviers, rejet des unités d'incinération de Blois et de Vernou en Sologne). Un seul cas de non conformité a été mis en évidence mais la méthodologie de mesure semble en être la cause. Pour l'installation concernée, un nouveau contrôle inopiné sera réalisé en 2007.

>> LA DRIRE SE MOBILISE AUTOUR DES ÉTABLISSEMENTS SEVESO

La DRIRE a instruit 4 demandes d'autorisation de création ou d'extension d'établissements SEVESO dont 2 créations conclues en 2006 en 7 et 8,5 mois. La DRIRE a réalisé 9 inspections dont 2 à caractère inopiné dans sept établissements SEVESO seuil haut du département. Celui-ci compte deux sites qui feront l'objet prioritairement d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques. Pour ces deux sites, les travaux préparatoires au lancement de la procédure PPRT sont pratiquement achevés et les deux Comités Locaux d'Information et de Concertation ont été créés en 2006.

>> LA DRIRE S'EST IMPLIQUÉE DANS LE CADRE DE LA GESTION APRÈS SINISTRE

Au printemps 2006, deux incendies ont ravagé, à une semaine d'intervalle, deux sites industriels du département dont un établissement SEVESO seuil bas. La DRIRE s'est assurée par des visites d'inspection de la gestion des suites de ces sinistres tant pour la maîtrise des impacts environnementaux qui leur sont liés que pour les conditions de redémarrage des installations afin de garantir la maîtrise et la réduction des risques accidentels. Cette action est toujours en cours pour un des sites.

>> LA DRIRE SE MOBILISE POUR LA PÉRENNITÉ DU RÉSEAU DE DÉVELOPPEURS

La DRIRE a assuré l'animation du réseau de développeurs créé dans le cadre du contrat de site de Romorantin jusqu'au terme de celui-ci. L'évaluation factuelle de cet outil réalisée par la DRIRE a confirmé l'intérêt de le pérenniser en l'orientant sur les ressources humaines et en confiant l'animation à la DDTEFP.

Bilan 2006

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Départements	Loir-et-Cher	Région
Installations classées		
Installations classées soumises à autorisation	214	1 499
Seveso seuil haut	9	41
Seveso seuil bas	2	38
Sites et sols pollués	29	159
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	20	102
Arrêtés préfectoraux complémentaire	33	195
Interventions		
Visites d'inspection	131	924
Intervention suite à un accident ou à une pollution accidentelle	6	16
Plaintes traitées	8	123
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	106	129
Sanctions administratives	4	28
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	4	29

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 37 entreprises visitées

CONTRÔLES TECHNIQUES

Les missions de contrôles techniques du Loir-et-Cher sont assurées et comptabilisées par le groupe de subdivisions d'Indre-et-Loire (page 31).

CSDU de Villeherviers, contrôle niveau de lixiviats.



Objectifs 2007

Environnement Industriel

>> **Instruire** les demandes d'autorisation pour de nouvelles implantations ou des extensions de sites existants en moins d'un an en moyenne.

>> **Assurer** une meilleure information des plaignants sur la prise en compte et le traitement de leurs plaintes.

>> **Renforcer** les contrôles inopinés des installations de transit de déchets et des silos prioritaires.

>> **Lancer** l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Technologiques autour des entrepôts de produits agropharmaceutiques d'Appro Services à Fossé et de Ligea à Blois.

>> **Renforcer** la compétence de l'inspection des installations classées par la spécialisation des agents.

Développement Industriel

>> **Contribuer** à un environnement favorable au développement économique en accompagnant les entreprises dans leurs projets innovants au travers du financement d'actions collectives.



L'usine Primagaz dispose d'un CLIC.

LE DÉPARTEMENT DU LOIRET

Le Loiret, département le plus peuplé de la région Centre, affiche la plus forte croissance démographique.

Sa situation stratégique vis-à-vis de l'Île-de-France lui permet de jouer un rôle particulier pour le développement régional en facilitant notamment les flux de population entre l'Île-de-France et la région Centre.

Composé de plus de 500 établissements, dont un tiers est issu de capitaux étrangers, le tissu industriel représente 42 000 emplois (soit 26 % de la région). La zone d'emploi d'Orléans concentre, à elle seule, plus de la moitié des 50 plus grands établissements du département.

Les activités industrielles du département s'articulent autour de l'agroalimentaire, la logistique, l'informatique-électronique, la pharmacie-comestique-hygiène, les matériaux composites, l'imprimerie et les arts graphiques, la construction mécanique et l'automobile.

Faits marquants 2006

>> LES USINES D'INCINÉRATION D'ORDURE MÉNAGÈRES (UIOM) DU LOIRET AUX NORMES

Depuis le 28 décembre 2005, les UIOM doivent respecter les normes de la directive européenne n°2000/76/CE. La modernisation des dispositifs de la combustion et du traitement des fumées, dont les dioxines, sont obligatoires. En 2006, les usines de Saran, d'Amilly et de Pithiviers ont fonctionné selon cette réglementation. L'usine de Gien, victime de dysfonctionnements à l'émission en 2004, a été arrêtée, une partie de l'année, pendant les travaux de mise en conformité. En septembre, elle a redémarré sur une seule ligne. Le suivi environnemental renforcé depuis ce redémarrage montre l'absence de risques sanitaires pour les riverains.

La DRIRE a instruit un nouveau projet d'incinérateur dans le Loiret. Celui-ci devrait voir le jour à Pithiviers en 2007 et remplacera l'usine actuelle. Il permettra de doubler les capacités de traitement (64 000 tonnes de déchets par an).

>> LES DÉPÔTS D'ENGRAIS RÉDUISENT LEURS RISQUES

Pour réduire les risques à la source des dépôts d'engrais solides à base de nitrate, la DRIRE a engagé une action de fond. Les exploitants ont réalisé des aménagements techniques sur les installations, modifié leur stratégie commerciale en stockant des engrais comportant moins de risques et en réduisant les stocks. Le nombre de dépôts soumis à autorisation dans le Loiret a ainsi diminué : 4 à fin 2006 (33 en 2001). Ces 4 dépôts sont classés SEVESO seuil bas.

>> PRIMAGAZ DISPOSE DE SON CLIC

Le Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) concernant Primagaz à Saint-Cyr-en-Val, site Seveso seuil haut, a été créé. En octobre, une première réunion d'information des élus et du public a permis de présenter les modalités de l'élaboration du futur Plan de Prévention des Risques Technologiques relatif à Primagaz. Ce plan découlera de la caractérisation des aléas liés aux activités du site constatés dans l'étude de dangers mise à jour.

>> LA DRIRE PILOTE LA MIRTAC

La DRIRE pilote la Mission Interservices Risques Technologiques, Accidentels ou Chroniques (MIRTAC) dont l'objectif est d'assurer la cohérence d'action des services de l'Etat amenés à intervenir sur les sites industriels. En 2006, la MIRTAC, réunie deux fois, a rendu compte des actions menées et à entreprendre sur les sites SEVESO seuils haut et seuils bas, sur la mise en conformité des silos sensibles et celle des dépôts d'engrais solides à base de nitrates.

>> L'AUTOROUTE A 19 NE MANQUERA PAS DE MATÉRIAUX

La DRIRE a instruit avec succès six demandes d'autorisation d'exploitation de carrières portant sur une superficie globale de 256 hectares. 7 500 000 tonnes de matériaux pourront ainsi être excavés dès 2007 pour confectionner la future autoroute Artenay-Courtenay.

>> DES PLATES-FORMES LOGISTIQUES DANS LE LOIRET

En 2006, la DRIRE a instruit 5 dossiers de demande d'autorisation d'exploiter des entrepôts logistiques, dont une base logistique (108 000 m²), à Saran, classée SEVESO seuil haut pour le stockage de produits phytosanitaires, de liquides et de gaz inflammables. Le département du Loiret comporte 39 entrepôts dédiés à la logistique régulièrement inspectés par la DRIRE afin de vérifier l'efficacité des plans organisation interne.

Bilan 2006

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Loiret	Région
Installations classées		
Installations classées soumises à autorisation	405	1 499
Seveso seuil haut	10	41
Seveso seuil bas	11	38
Sites et sols pollués	20	159
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	25	102
Arrêtés préfectoraux complémentaire	47	195
Interventions		
Visites d'inspection	226	924
Intervention suite à un accident ou à une pollution accidentelle	4	16
Plaintes traitées	37	123
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	29	129
Sanctions administratives	11	28
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	12	29

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 74 entreprises visitées Contrôles techniques :

CONTRÔLES TECHNIQUES (Cher, Eure-et-Loir, Loiret)

Sécurité des véhicules

- 674 réceptions à titres isolés
- 78 réceptions par type
- 347 procédures d'identification
- 573 contrôles de conformité initiaux
- 35 visites initiales de véhicules de transport de marchandises dangereuses (TMD)
- 135 délivrances de certificats d'agrément TMD
- 29 délivrances des autorisations de mise en circulation des véhicules de dépannage
- 147 délivrances d'attestations d'aménagement de transport en commun de personnes
- 8 visites de surveillance des organismes agréés pour le contrôle des citernes et flexibles de TMD et des constructeurs de flexibles TMD
- 63 visites de surveillance des centres de contrôles techniques des véhicules légers
- 6 visites de surveillance des centres de contrôles techniques des véhicules lourds
- 264 supervisions de contrôles techniques de véhicules lourds

Equipements sous pression

- 10 visites approfondies des organismes habilités
- 11 visites de supervision inopinées des organismes habilités
- 10 examens de dossiers et études d'aménagement
- 59 récépissés de déclaration de mise en service

Métrie, fiabilité des instruments de mesure

- 19 audits des organismes agréés
- 31 visites approfondies des organismes agréés

Objectifs 2007

Environnement industriel

>> **Participer** à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques relatif au site Primagaz à Saint-Cyr-en-Val, classé en priorité 1.

>> **Constituer et réunir** les comités locaux d'information et de concertation (CLIC) des établissements DPO à Saint-Jean-de-Braye, DPO à Semoy et Téréos à Artenay.

>> **Veiller** à l'actualisation des études de dangers de l'ensemble des établissements SEVESO (SH) du département, préalable au lancement des PPRT.

>> **Maintenir** un niveau élevé de vigilance et d'engagement vis-à-vis de la prévention de la légionellose compte tenu de l'enjeu sanitaire.

>> **Inspecter** l'ensemble des carrières mises en activité pour les besoins du chantier de l'autoroute A 19.

Développement industriel

>> **Contribuer** au développement économique en accompagnant les entreprises dans leurs projets novateurs par le financement d'actions collectives, particulièrement dans le cadre des pôles de compétitivité.

Contrôles techniques

>> **Assurer** par des visites approfondies ou inopinées la surveillance des organismes habilités en métrologie, équipements sous pression et TMD.

>> **Maintenir** une surveillance de 2^{ème} niveau rigoureuse et efficiente des organismes opérant les contrôles techniques de poids lourds.

LES FEMMES & LES HOMMES



* division située au siège de la DRIRE LIMOUSIN

* cette division a été
rattachée à l'ASN
le 13 novembre 2006 et
ne fait plus partie
de la DRIRE à compter
de cette date.

DIVISIONS FONCTIONNELLES
(Siège)

SUBDIVISIONS TERRITORIALES
(Départements)

SIÈGE :
6, rue Charles-de-Coulomb
45077 ORLEANS CEDEX 2
Téléphone : 02 38 41 76 00
Télécopie : 02 38 56 43 31
Internet : www.centre.drire.gouv.fr
Courriel : drire-centre@industrie.gouv.fr

GROUPES DE SUBDIVISIONS

CHER
15, avenue Roland-Garros
18000 BOURGES
Tél. : 02 48 21 20 20
Télécopie : 02 48 20 42 39
Courriel : drire.gs18@industrie.gouv.fr

EURE-ET-LOIR
Z.I. - 59, rue de Beauce
28110 LUCÉ
Tél. : 02 37 91 27 60
Télécopie : 02 37 90 71 92
Courriel : drire.gs28@industrie.gouv.fr

INDRE
Cité administrative
B.P. 623
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél. : 02 54 27 52 80
Télécopie : 02 54 35 06 31
Courriel : drire.gs36@industrie.gouv.fr

INDRE-ET-LOIRE
ZA N°2 des Ailes
26 et 26 rue des Ailes
37210 PARCAY-MESLAY
Tél. : 02 47 46 47 00
Télécopie : 02 47 44 66 34
Courriel : drire.gs37@industrie.gouv.fr

LOIR-ET-CHER
49 bis, rue Laplace
41000 BLOIS
Tél. : 02 54 74 98 80
Télécopie : 02 54 74 08 09
Courriel : drire.gs41@industrie.gouv.fr

LOIRET
« Le Concyr »
260, avenue de la Pomme de Pin
Saint-Cyr-en-Val
45075 ORLEANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 25 01 20
Télécopie : 02 38 63 84 44
Courriel : drire.gs45@industrie.gouv.fr



DRIRE DU CENTRE

6, rue Charles-de-Coulomb - 45077 ORLEANS CEDEX 2

Téléphone : 02 38 41 76 00 - Télécopie : 02 38 56 43 31

Internet : www.centre.drire.gouv.fr

Courriel : drire-centre@industrie.gouv.fr